

### En résumé

Découvrez un programme mixte novateur, alliant le meilleur des deux mondes : l'interaction en temps réel de la classe virtuelle et la flexibilité du mobile learning. Devenez un mentor inspirant, capable d'accompagner les apprentis dans leur parcours avec efficacité et innovation.

### Objectifs :

- Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti / alternant.
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle.
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages.

### Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation.

### Participants :

Toute personne étant amenée à encadrer un alternant en entreprise.

### Effectifs :

10 participants.

### Intervenants :

La formation est animée par un formateur consultant expert en Ressources Humaine et Transfert de Compétences en entreprise. Tous nos formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

### Le contenu

#### 1. Préambule : poser le cadre de la formation et définir le vocabulaire utilisé afin que tout le monde parle le même langage

##### Définir

- Apprenti, alternant.
- Maître d'apprentissage, tuteur.
- Centre de formation, CFA.
- Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation.

250 €

Net de taxe par personne hors certification

P5 MAITREAPPRENT 23-A23



15 heures,  
soit 3 classes  
virtuelles  
d'1h30 et  
10h30 de  
mobile  
learning



Formation  
avec mobile  
learning  
intégré



Classe  
virtuelle

### Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- lun 16 juin 2025, lun 23 juin 2025, lun 30 juin 2025
- jeu 18 sep 2025, jeu 25 sep 2025, jeu 02 oct 2025



## 2. Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant

Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise.

Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée dans l'entreprise.

Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai.

## 3. Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle

Suivre le parcours avec le centre de formation.

Organiser le parcours au sein de l'entreprise.

Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage.

## 4. Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage.

Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages.

Evaluer les acquis des apprentissages en situation de travail et faire lien avec le centre de formation.



# Méthodes, moyens et suivi

## Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

La formation alterne des phases de travail individuel en mobile learning et des temps d'échange collectifs à distance en classe virtuelle.

Le mobile learning permet, en amont et/ou en aval des classes virtuelles, soit de se préparer en abordant les principaux concepts soit d'approfondir ses connaissances et de s'évaluer.

### Les nombreux avantages du mobile learning :

**L'ATAWAD : AnyTime, AnyWhere, Any Device** : c'est un concept central pour le mobile learning qui est au cœur de la nouvelle approche de la formation nomade, visant à offrir un maximum de liberté et de flexibilité à l'apprenant. Il désigne une formation pouvant être réalisée à tout moment (Any Time : 7j/7 et 24h/24), à n'importe quel endroit (Any Where : via un réseau sans fil ou en mode « hors ligne ») et avec n'importe quel appareil (Any Device : smartphone, tablette ordinateur).

Les apprenants peuvent donc adapter leur apprentissage à leur emploi du temps en accédant aux cours à leur propre rythme.

**Interactivité** : les dispositifs mobiles offrent des possibilités d'interactivité accrues, tels que des quiz, des vidéos et des simulations.

**Apprentissages** : Développer l'ancrage mémoriel et augmenter l'efficacité de la formation grâce aux méthodes pédagogiques innovantes : micro learning (contenus courts et synthétiques), gamification (questionnaires, jeux, activités), vidéo learning (Tutos, démos).

**Ludique** : partager et se challenger avec les autres apprenants.

Les temps en classe virtuelle, organisés en 3 fois 1h30, de 10h à 11h30, permettent des interactions plus directes entre le formateur et les autres apprenants.

Ils pourront de ce fait enrichir leurs apprentissages par le partage d'expériences et l'échange de pratiques avec les autres maîtres d'apprentissage.

## Déroulement pédagogique de la formation

**Phase 1 : Rendez-vous de présentation de l'organisation de la formation et prise en main des outils (30 min)**

Une présentation à distance en visio des outils pédagogiques sera réalisée par un responsable pédagogique de CCI Formation. Les participants recevront les informations d'accès au mobile learning, les liens d'accès aux classes virtuelles, un guide d'accompagnement à leur première connexion ainsi que les coordonnées des supports pédagogiques et techniques. Le responsable pédagogique présentera également le déroulement pédagogique de la formation et l'articulation entre les temps en autonomie et les temps collectifs.

**Phase 2 : Mobile Learning en autonomie « Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti »**

En autonomie, les participants découvriront les premières notions relatives à la mission de maître d'apprentissage et se prépareront à la première classe virtuelle en groupe.

**Phase 3 : Première classe virtuelle, regroupement des stagiaires à distance (1h30)**



Les participants approfondiront en groupe les concepts vus précédemment en autonomie leur permettant ainsi d'ancrer leurs connaissances par des interactions plus directes entre le formateur et les autres apprenants.  
Ils pourront, de ce fait, enrichir leurs apprentissages par le partage d'expériences et l'échange de pratiques avec les autres maîtres d'apprentissage.

**Phase 4 : Mobile Learning en autonomie « Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle »**

Toujours en autonomie, grâce à des évaluations ludiques les apprenants pourront consolider leurs acquis, et avec l'accès à de nouveaux contenus, préparer la séance en classe virtuelle suivante.

**Phase 5 : deuxième classe virtuelle, regroupement des stagiaires à distance. (1h30)**

Les participant approfondiront en groupe les nouveaux concepts relatifs à l'accompagnement de l'alternant dans ses apprentissages, bénéficiant ainsi de la dynamique collective.

**Phase 6 : Mobile Learning en autonomie « Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages »**

Les participants poursuivront les ancrages de leurs connaissances et prépareront le dernier regroupement.

**Phase 7 : troisième et dernière classe virtuelle, regroupement des stagiaires à distance (1h30)**

Les participant approfondiront en groupe les derniers concepts abordés et valideront la formation.

L'accès au mobile learning est disponible pendant 3 mois après la formation.

**Moyen d'appréciation de l'action**

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

**Suivi de l'action**

Lors de l'exécution de la formation, un émargement par séance de classe virtuelle devra être réalisé par le participant et un rapport de connexion au mobile learning sera édité en fin de formation.

**Accessibilité**

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Dans le cas où vous mobilisez votre CPF (Compte Personnel de Formation) pour financer cette formation, l'inscription est possible jusqu'à 15 jours avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour



répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.



5 - 7 Place Robert Schuman - 38000 Grenoble - France  
T. 04 76 28 29 28 - F. 04 76 28 29 78 - [cciformation@grenoble.cci.fr](mailto:cciformation@grenoble.cci.fr)  
[www.cciformation-grenoble.fr](http://www.cciformation-grenoble.fr)  
Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z

